



# LE CHARMANT SON

## ÉDITO

### **Bullecourt, Chemin des Drames**

**L**e drame survenu dans le Pas-de-Calais a plongé notre collectif de travail dans l'effroi. Cet événement terrible nous a tétanisés et, dans un premier temps, nous avons pensé qu'il n'y avait qu'une attitude à avoir : nous recueillir, nous serrer les coudes et rendre hommage... Des moments solennels et dignes ont ainsi été partout le moyen d'exprimer la sidération des agents et notre solidarité envers nos collègues du Pas-de-Calais.

Les circonstances nous rappellent l'assassinat de nos collègues de l'inspection du travail et de la MSA en Dordogne le 2 septembre 2004. **Mourir assassiné alors que l'on ne fait qu'effectuer son travail de contrôle est juste inconcevable.**

Lors de l'audience du 23 novembre, le Ministre délégué chargé des Comptes publics a réitéré ses propos tenus dans la presse et sur les ondes, confirmant son soutien aux collègues de la DDFiP 62 et à l'ensemble des collègues de la DGFIP. Il a par ailleurs partagé notre sentiment et condamné les propos malsains et nauséabonds tenus notamment sur les réseaux sociaux. Au-delà de cette condamnation formelle, que compte-t-il faire concrètement afin de faire cesser ces agissements ?

Nous évoquons à nouveau ici le climat social dégradé et notamment l'importance du discours politique et la résonance particulière de ce dernier sur l'ensemble de la population. Nous rappelons que **les propos anti-fonctionnaires et anti-agents de la DGFIP ne sont pas dignes de nos responsables politiques et portent atteinte à notre statut et au bon exercice de nos missions, amenant alors à des comportements et des expressions inacceptables et odieuses.**

**Nous déplorons l'absence d'expression de la plus haute autorité de l'État** sur cet événement tragique, autorité qui a su pourtant trouver, en octobre 2019, les mots devant un parterre d'entrepreneurs : « *Il faut que les entrepreneurs de France nous aident aussi à le faire en rappelant à ces devoirs ceux qui viennent de l'Administration. Vous pouvez le dire de ma part, quand quelqu'un arrive et pour la première fois vous met la douille... Vous pourrez lui dire "J'ai vu le*

*président de la République et il nous a dit qu'il y a le droit à l'erreur." S'ils ne sont pas au courant vous m'écrivez et ce sera corrigé.* »

Nous rappelons que la DGFIP et ses personnels sont en souffrance et en mal-être, que les incivilités voire agressions ne font pas assez l'objet d'un recensement par des fiches de signalement

non systématiquement remplies et remontées, ce qui tronque la représentation de la réalité des difficultés rencontrées par les agents.

**La question des missions et leur exercice, des moyens et des structures, nécessaires à un service public de qualité garant de l'intérêt général contribuant à la cohésion sociale est primordiale.**

Le gouvernement et les ministres des finances et des comptes publics devront aller un peu plus loin que des paroles de compassion sur ce drame. Nous avons besoin qu'ils réaffirment la légitimité de la fonction publique, des missions de contrôle et qu'ils donnent les moyens humains et organisationnels pour les effectuer.



Vous trouverez ci-dessous le témoignage d'agents du SPFE de GRENOBLE :

## **TOUT VA BIEN, LE BATEAU COULE NORMALEMENT**

***SURPRISE !!!***

**P**lus de 5 mois après la fusion en date du 5 mai 2022 des quatre SPF de Grenoble et de Saint-Marcellin, le 7 octobre dernier nous avons enfin eu la visite de M. LERAY qui jouait jusqu'alors l'Arlésienne depuis sa nomination dans notre département.

Pleins d'espoir nous attendions quelques misérables encouragements, ou, au moins, une agréable parole pour cette fusion « réussie », ces derniers mois épuisants, à maintenir autant que nous pouvions ce nouveau « big » service à flot, tant en enregistrement et taxation, qu'en évitant une dégradation fulgurante du sacro-saint délai fichier (rappelons-le, accordé généreusement à 220 jours pour la fusion !).

***QUE NENNI !!!***

Nous n'avons rien compris, naïfs que nous sommes !!!

Pas un mot sur l'implication des agents depuis mars 2020 dans le plan de continuité et l'exercice des missions prioritaires :

- ★ Rappelons-nous qu'il n'y avait pas de la rumba dans l'air, mais juste la COVID et un état d'urgence levé très récemment ;
- ★ Rappelons aussi qu'à la période du confinement, les directives étaient d'enregistrer le dépôt des actes (en clair faire rentrer des sous dans les caisses de l'État) et de ne surtout pas faire de publication (donc, à cette époque, au diable le délai fichier !!!)

***PIRE !!!***

**Nous avons eu droit à une remontée de bretelles en bonne et due forme :**

« Mais que faites-vous donc dans les SPF ??? » s'interroge le DDFiP... Selon lui la Direction a pourtant tout fait pour soutenir les SPF depuis 5 ans !!!

**Ah bon... ???!!!**

Et d'ajouter : « l'INTÉGRAL et le délai fichier ne progressent pas, voire ils régressent » (cf le § précédent sur les 220 jours), puis de surenchérir : « c'est inadmissible ! »

**Nous n'avons pas tout compris, et vous, Monsieur le Directeur ?**

C'est sans doute pour notre bien que le service ne dispose plus de chef de contrôle : les 3 contrôleurs, cheffes de contrôle intérimaires « avant fusion » ayant été priées de rentrer dans le rang. Quant à l'inspecteur qui devait les remplacer, qui a suivi moult formations..., a finalement été détaché au moment de la fusion pour « remplir les effectifs de la direction » (Sic !!!).

Que dire de la formation des 7 nouveaux agents arrivés en 2022 (chouette !!!) ??? Comme à l'accoutumée, cela prend énormément de temps aux autres collègues, mais il s'agit d'un temps nécessaire !!!

Que les « anciens agents » (arrivés depuis 2020 après des départs massifs à la retraite) ont été très peu formés à toutes les tâches en raison de la crise sanitaire. Sans oublier les sessions de formation qui n'ont pas pu se tenir ou qui ont été purement et simplement refusées aux agents...

Que la volumétrie de dossiers des quatre services cumulés est impressionnante. Cela génère inéluctablement de la lourdeur dans la gestion et des ralentissements dans leur traitement.

**Mais quelles autres tâches me direz-vous en dehors de l'INTÉGRAL et du délai fichier ???**

- ★ Fi des dossiers « papier » plus complexes, donc plus longs à traiter, qui reviennent de fait aux « sachants », c'est-à-dire aux plus anciens dont bon nombre sont, eux aussi, sur le départ (à la retraite dès que possible).
- ★ Fi des tâches comme le traitement des rejets et des demandes de copies de documents : tâches ô combien chronophages !!!
- ★ Fi de la comptabilité...
- ★ Fi du téléphone en turn-over aléatoire qui oblige la personne qui répond à trouver le bon interlocuteur (SPF ou ENREGISTREMENT ?)
- ★ Fi de la réception, du traitement des mails etc.
- ★ Fi de toutes ces nombreuses tâches variées qui constituent AUSSI l'intérêt de notre métier...  
**TOUT ÇA N'EST RIEN !!!**



**INTÉGRAL et DÉLAI FICHER sont le seul credo qu'il vous faut !!!!**

Le chef de service titulaire ayant eu de sérieux problèmes de santé après la fusion, la direction a désigné mi-septembre une cheffe de service par intérim. Sa mission, telle qu'on la perçoit dès à présent : nous mettre (ou remettre) dans le droit chemin et redresser la barre du bateau qui coule dangereusement (à coup de fichiers, mails, planning d'activité, de congé, prévision et stats...). S'il le faut, revoir une organisation (comme l'accueil par exemple) qui pourtant avait été soigneusement mise en place par son prédécesseur.

**Du passé faisons table rase : un véritable camouflet !**

Si vous nous aviez accordé un peu plus de votre temps lors de votre visite, Monsieur le Directeur, nous aurions pu vous dire qu'avant la fusion, nous avions la tête dans le guidon, mais en fin de journée, la satisfaction du travail fait. Depuis la fusion, nous avons la tête sous l'eau, et perdu l'intérêt pour notre travail !!!

**À trop tirer sur la corde, prenez garde à ce que le SPF ne finisse pas comme le TITANIC...**

**À moins que ce ne soit délibéré ?**

# La lutte des places !

La plus grande iniquité règne en matière de places de parking pour les agents de la DDFiP 38.

En effet, nous n'avons pas toutes et tous de places réservées afin de garer sereinement notre voiture lorsque nous arrivons au travail. Si certains sites sont plutôt favorisés, comme par exemple Rhin et Danube à Grenoble, **la situation est beaucoup plus tendue à Bourgoin-Jallieu ou à Voiron.**

**À Bourgoin-Jallieu, le CFP comme le SGC ne disposent pas de places gratuites à proximité des sites.** Certes, cela n'a pas été toujours le cas et l'on se souvient d'un temps, ancien, où l'on pouvait se garer à côté du cinéma. Puis les places sont devenues payantes et les parkings gratuits se sont de plus en plus éloignés du CFP et du SGC. Avec les récents travaux du conservatoire, cela devient de pire en pire : les places de stationnement gratuites d'un éloignement raisonnable, c'est terminé. Les agents sont donc contraints de prendre un abonnement payant afin d'accéder aux nombreux parkings, souvent bien vides, voisins des locaux de la DDFiP ou alors ils doivent tenter de trouver une place gratuite au diable Vauvert, les obligeant à une longue marche pour se rendre au travail.

Solidaires Finances Publiques a déjà et continue d'interpeller le directeur sur cette situation inacceptable. Mais force est de constater que l'administration fait la sourde oreille. Au mieux les agents se voient proposer de prendre un abonnement payant...

Nous continuons d'affirmer que c'est à notre employeur de gérer le problème et de prendre en charge les éventuels coûts de stationnement. C'est à la direction de trouver une solution, un arrangement et/ou de signer une convention pour permettre aux agents de Bourgoin-Jallieu de disposer d'une place de parking gratuite à proximité du CFP ou du SGC !!!

Dans le même ordre d'idée, c'est avec une grande fierté que le directeur a annoncé que les agents de Voiron (SGC et CFP, et agents du SIP de La Côte-Saint-André subissant les effets néfastes du NRP) exerceront prochainement leurs missions dans les bureaux neufs de l'immeuble dit Confluence. **Sauf que... pour les quelques 70 agents concernés, il semble que le promoteur n'attribue à la DDFiP 38 que 15 places de parking...**

**Bien évidemment, les places de stationnement à proximité de ce nouvel immeuble sont... payantes !!!**

Une fois de plus, l'administration demande aux agents de s'adapter et de trouver eux-mêmes comment ils vont pouvoir se garer : soit ils payent, soit ils se garent plus loin, tant que les places sont encore gratuites... sic !

Tout cela est d'autant plus édifiant lorsque l'on fait le constat que, dans ces deux villes de tailles moyennes, les agents vivent presque tous dans la campagne environnante. **Or, avec l'abandon des services publics, il n'est pas possible d'utiliser les transports en commun qui sont soit totalement inexistant soit ont disparu dans une logique libérale de rentabilité.** La voiture devient donc la seule solution pour se rendre au travail et faire ses déplacements quotidiens.

De ce fait, comment ne pas s'interroger sur l'absence de mesures prises par la DDFiP 38 pour permettre aux agents de pouvoir stationner gratuitement... S'agit-il d'une simple négligence ou d'un mépris total et affiché des agents ?

Nous vous laisserons le soin de vous faire votre opinion. De notre côté nous allons continuer à porter la parole des agents auprès du directeur afin que des solutions de stationnement pérennes et gratuites soient mises en place sur l'ensemble des sites du département.

